

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Univers d'enfants Inc.		Date d'inspection Le 26 août 2025	
Nom de l'établissement Garderie univers d'enfants 4		Numéro de permis 2021019	
Adresse 329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2		Numéro de téléphone (506) 864-8377	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Roxanne Benoit	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

L'inspectrice observe les enfants jouer librement à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur. Les enfants furent rappelés les règlements du parc extérieur avant d'y utiliser librement.
La garderie éducative travaille sur un système de rangement de bouteille d'eau à l'extérieur.
L'inspectrice observe également l'heure du dîner.

Aucune non-conformité ne fut observée durant l'inspection.
Le ratio est respecté durant l'inspection.

original signé par
Roxanne Benoit

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 26 août 2025

Date

original signé par
Mélanie Ste-Pierre

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 août 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"